

Le Conseil Municipal,

VU la délibération n° 2001/4/77 du 24 avril 2001 décidant de créer une commission paritaire "Bourse Projets Jeunes" destinée à aider les initiatives des jeunes dans des domaines aussi divers que les sports, la culture, les loisirs, l'habitat, les transports et l'emploi,

CONSIDERANT que la Commission paritaire "Bourse Projets Jeunes" s'est réunie le 1er juin 2010 et a sélectionné les projets ci-dessous,

VU l'avis des Commissions Finances et Affaires Générales ainsi que Sports, Loisirs, Jeunesse, Culture et Vie Associative,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE l'attribution d'une bourse :

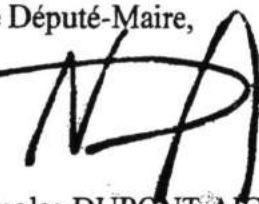
- de 800 euros à Mademoiselle VERY pour son stage en Inde dans le cadre de sa 3^{ème} année de licence en Biologie Chimie à la faculté de Paris Est,
- de 500 euros à Monsieur BOULET pour ses frais de formation du « PSE1 » et du « BNSSA » dans le but de passer le BEESAN afin de devenir enseignant dans les piscines,
- de 800 euros à Mademoiselle PENEAU pour son stage au Canada dans la cadre de la validation de son Master I de Chimie à Jussieu,
- de 800 euros à Monsieur BRUMANT pour son 1^{er} semestre de 2^{ème} année de DUT commerce « spécilisation marketing » à Montréal au Canada,
- de 800 euros à Mademoiselle BOUSCARAT pour son stage de géophysique à l'université de Kyoto dans le cadre de sa 2^{ème} année d'école d'ingénieur à Strasbourg.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2010 de la Commune.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,




Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres

07
07
07
07



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le 07/07/10
et de la publication le 02/07/10.
Le Maire

